

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2021

---

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE - (N° 3661)

## AMENDEMENT

N ° CE111

présenté par  
Mme Luquet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.